

HONORAIRES DE LOCATION

MISE EN LOCATION	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE
LOCAUX D'HABITATION NUS OU MEUBLÉS ²		
• <u>Entremise et négociation</u>	60,00 € TTC	Bailleur
• <u>Visite - constitution du dossier locataire - rédaction du bail</u>		
Logement inférieur à 50 m ² :	8,00 €/m ²	Bailleur/locataire
Logement supérieur ou égal à 50 m ² :	6,50 €/m ²	Bailleur/locataire
• <u>État des lieux</u>		
Logement nu inférieur à 50 m ² :	3,00 €/m ²	Bailleur/locataire
Logement nu supérieur à 50 m ² :	2,00 €/m ²	Bailleur/locataire
Logement meublé :	3,00 €/m ²	Bailleur/locataire
<i>EN CAS DE COLOCATION le montant des honoraires sera imputé pour chaque nouveau colocataire et calculé sur la surface associée à chacun des colocataires (soit la surface privative + la part de la surface commune).</i>		
INVENTAIRE en cas de location meublée	180 € TTC	Bailleur
LOCAUX A USAGE DE STATIONNEMENT		
• <u>Forfait</u>	150,00 € TTC	Bailleur/locataire
LOCAUX A USAGE COMMERCIAL /PROFESSIONNEL / ENTREPÔT		
• <u>Forfait</u>	20,00 % TTC du loyer annuel HT	Locataire
ÉTUDE D'ESTIMATION (Offert si location ou gestion par l'agence)	150 € TTC	Bailleur
ÉTAT DES LIEUX SEUL (sans mandat signé avec l'agence)	300 € TTC	Entrée : 50 % Bailleur/ 50% locataire Sortie : 100 % Bailleur

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS DE GESTION COURANTE	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE
MAISONS/VILLAS	6,00 % TTC du loyer mensuel HC	Bailleur
APPARTEMENTS	7,20 % TTC du loyer mensuel HC	Bailleur
LOCAUX DE STATIONNEMENT OU D'ENTREPÔT	7,20 % TTC sur les encaissements	Bailleur
LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS	7,20 % TTC sur les encaissements	Bailleur
IMMEUBLE ENTIER <i>(forfait fixe pour gestion des parties communes en complément des frais de gestion de chaque logement)</i>	50 € TTC/mois	Bailleur

EN CAS DE COLOCATION le montant des honoraires sera imputé sur chaque encaissement de loyer.

PRESTATIONS DE GESTION PARTICULIÈRE	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE
GESTION DES TRAVAUX	60 € TTC/heure ²	Bailleur
GESTION D'UN SINISTRE	60 € TTC/heure ²	Bailleur
GESTION D'UN CONTENTIEUX	60 € TTC/heure ²	Bailleur
DÉLIVRANCE D'UN CONGÉ <i>(POUR REPRISE OU POUR VENTE)</i>	120 € TTC <u>ou</u> selon le cas consultation d'un huissier	Bailleur
FRAIS DE CLÔTURE DE DOSSIER <i>(SAUF SI VENTE PAR L'AGENCE)</i>	100 € TTC	Bailleur
TRANSMISSION « AIDE À LA DÉCLARATION DES REVENUS FONCIERS »	Gratuit	Bailleur
FRAIS ADMINISTRATIFS <i>(POUR ENVOIS DOCUMENTS)</i>	Gratuit par mail <u>ou</u> Coût réel par courrier	Bailleur
ASSISTANCE À LA RÉCEPTION D'UN LOGEMENT NEUF	150 € TTC	Bailleur
REPRÉSENTATION EN AG SUR DEMANDE DU MANDANT	50 € TTC/heure ² + coût du trajet au réel ou forfait de 14 € TTC sur Caen et communes limitrophes	Bailleur
ASSISTANCE A LA DÉCLARATION DES REVENUS FONCIERS	180 € TTC/bien	Bailleur
CONSTITUTION DU PERMIS DE LOUER	100 € TTC	Bailleur

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

2/ Toute heure commencée est due